

DOSSIER DE VENTE RESIDENCE “LES JARDINS DU RHÔNE”

*Appartements du studio au 3,5 pièces
dès Fr. 162'350.—*



APROZ



Situation

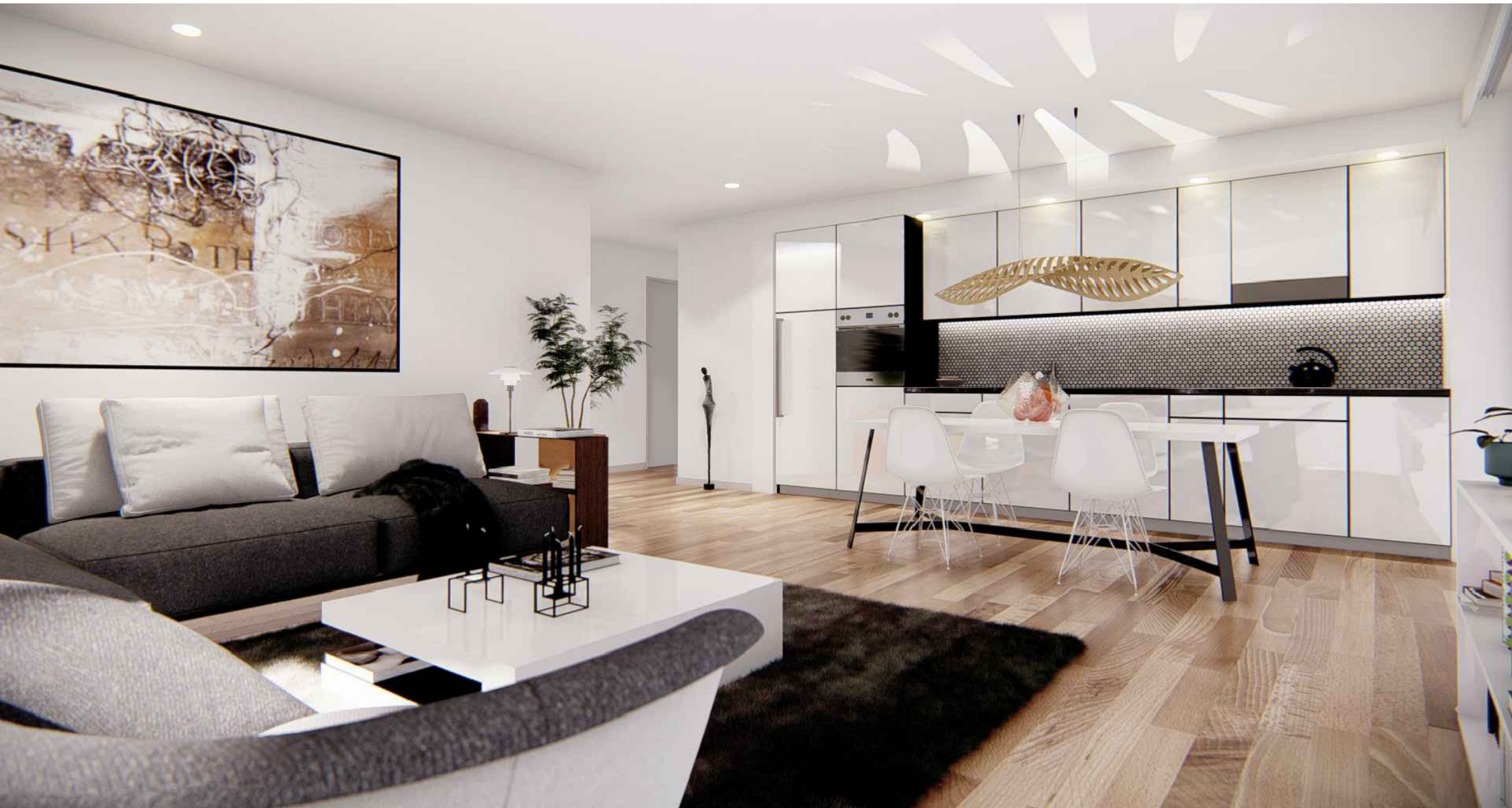
Sur la commune de Nendaz, dans la plaine du Rhône, se trouve le village d'Aproz.

"Les Jardins du Rhône G & H" sont situés à l'Ouest du village, dans un écrin de calme au milieu des vergers.

Proximités

- Ville de Sion à 5 km
- Centres commerciaux de Châteauneuf-Conthey à 3 km
- Arrêt postal, épicerie villageoise, banque à 800 m
- Ecole primaire du village à 300 m
- Cycle d'orientation de Basse-Nendaz à 9 km
- Stations de ski Nendaz 4 Vallées à 13 km

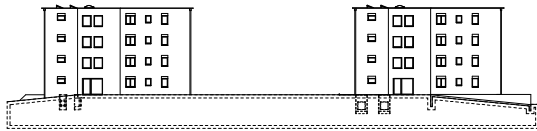
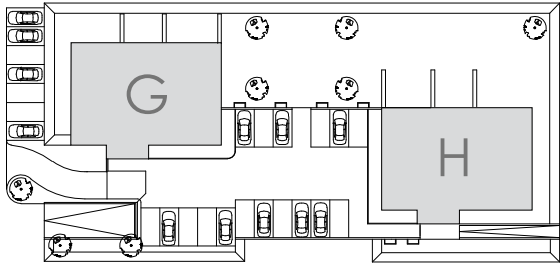






immeubles

G H

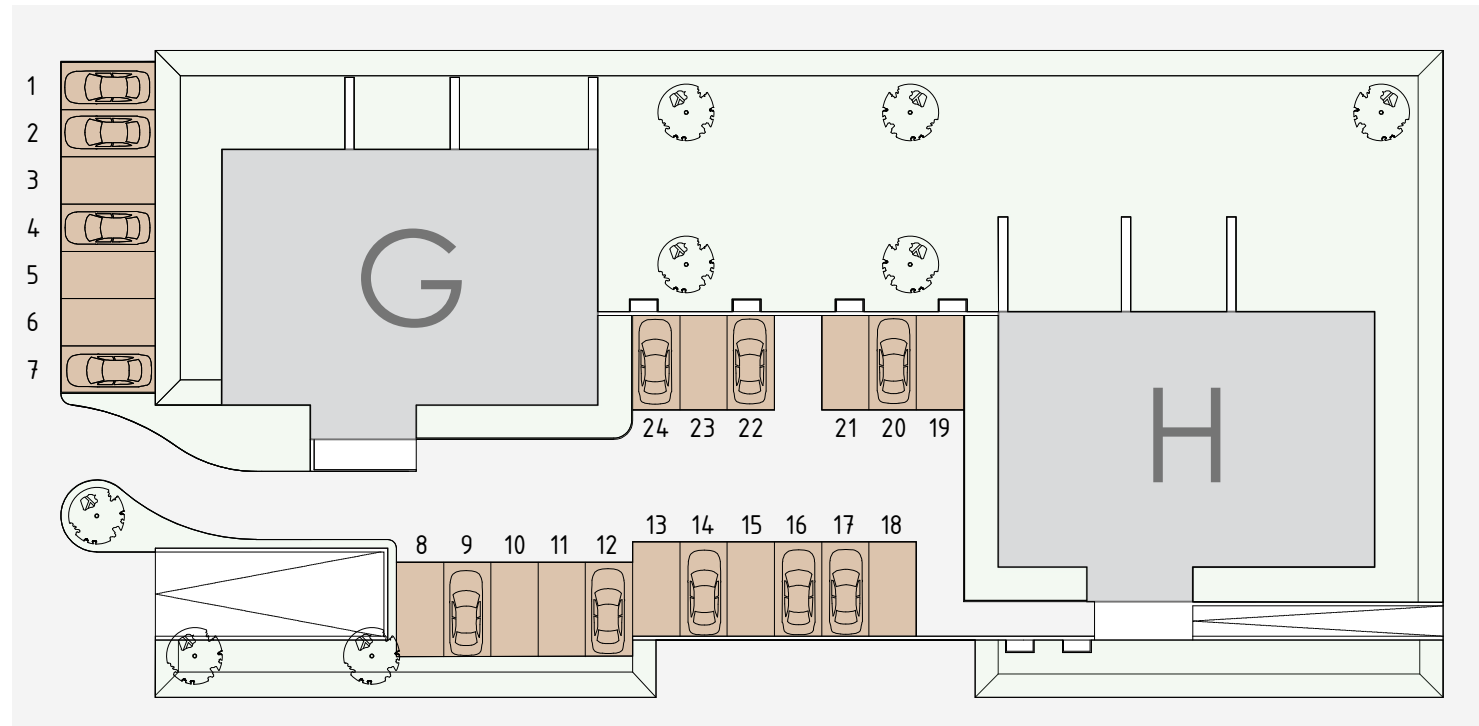


places de parc extérieures

24 places de parc extérieures
prix par unité

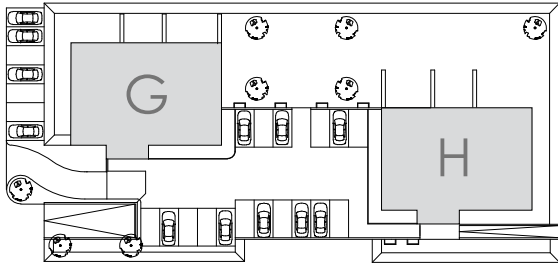
8'000.00 chf

Places de parc extérieures
échelle 1:400



immeubles

G H

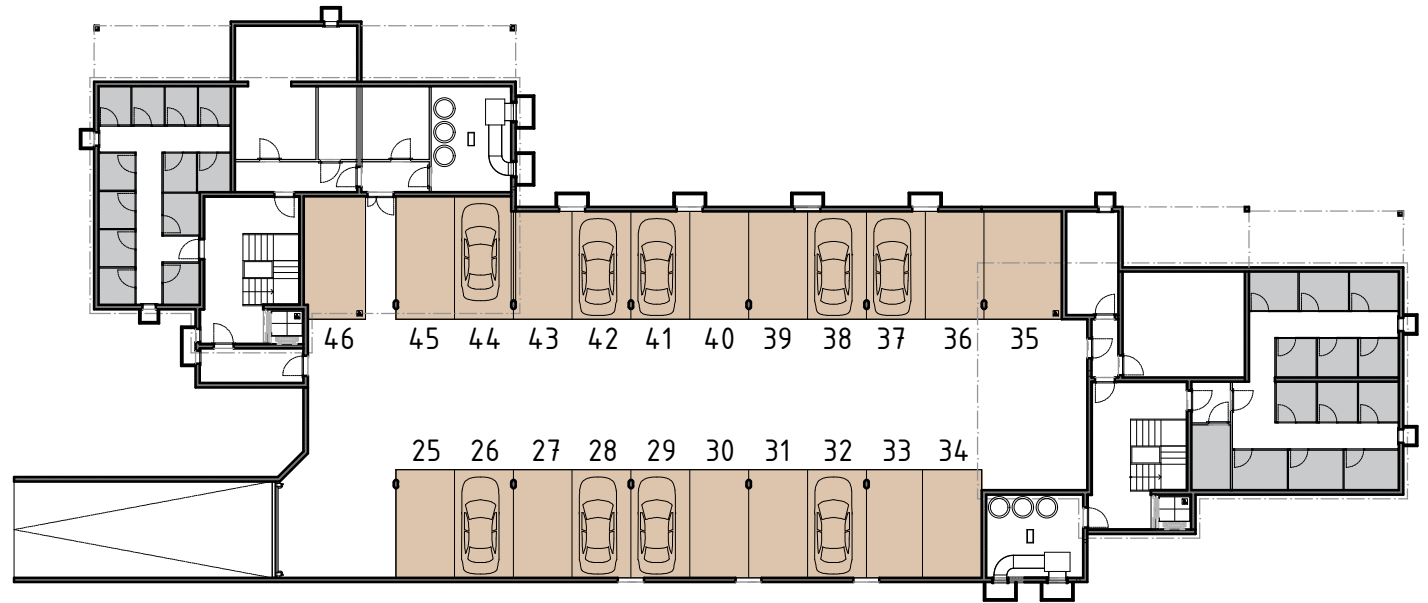


places de parc intérieures

22 places de parc - sous-sol enterré
prix par unité

30'000.00 chf

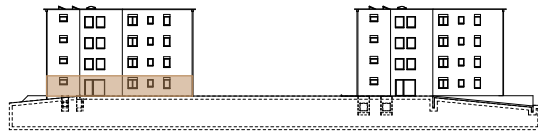
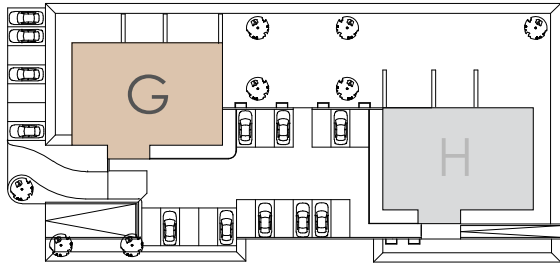
Places de parc intérieures échelle 1:350



0 2 4 6 8 10m



Plans d'étages - immeuble G



G - rez-de-chaussée

appartement 21

2.5 pièces
surf. brute de plancher 62.20 m²
surf. externe pondérée 17.30 m²
prix de vente 333'900.00 chf

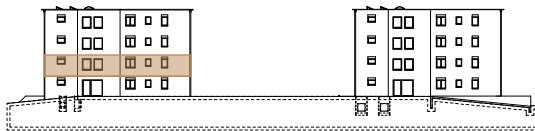
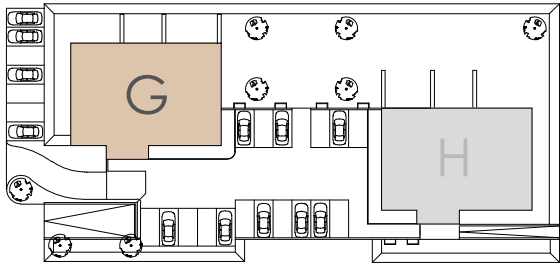
appartement 22

1.5 pièces
surf. brute de plancher 30.80 m²
surf. externe pondérée 14.90 m²
prix de vente 191'940.00 chf

appartement 23

3.5 pièces
surf. brute de plancher 92.00 m²
surf. externe pondérée 19.40 m²
prix de vente 467'880.00 chf





G - 1er étage

appartement 24

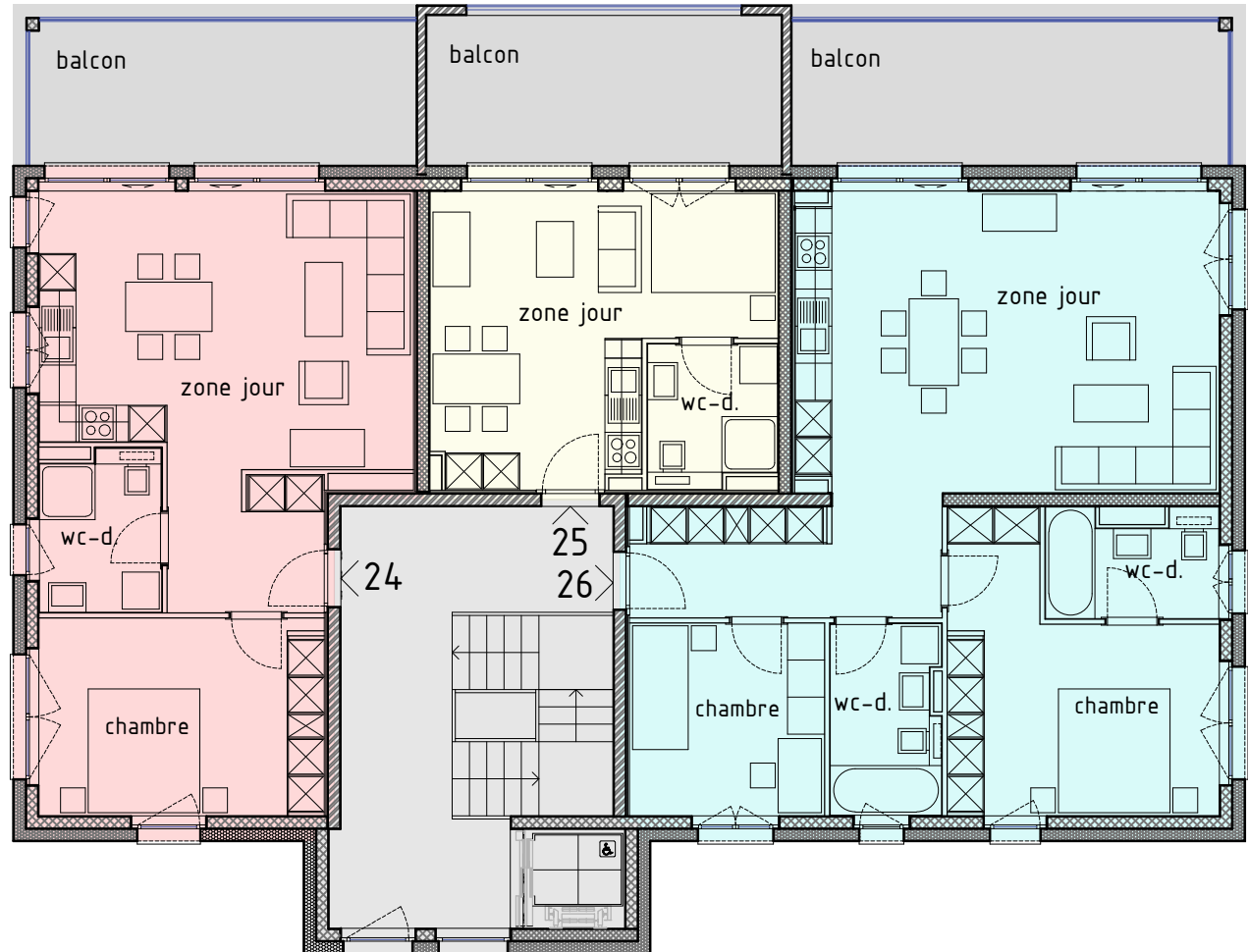
2.5 pièces
surf. brute de plancher 62.20 m²
surf. externe pondérée 7.70 m²
prix de vente 293'580.00 chf

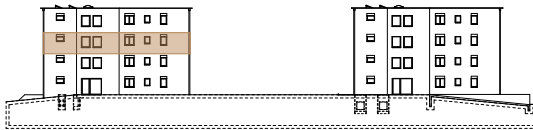
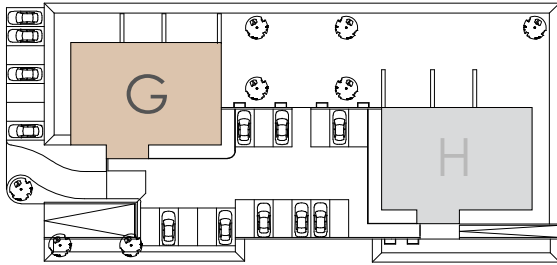
appartement 25

1.5 pièces
surf. brute de plancher 30.80 m²
surf. externe pondérée 7.40 m²
prix de vente 160'440.00 chf

appartement 26

3.5 pièces
surf. brute de plancher 92.00 m²
surf. externe pondérée 8.70 m²
prix de vente 422'940.00 chf





G - 2ème étage

appartement 27

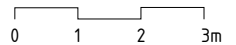
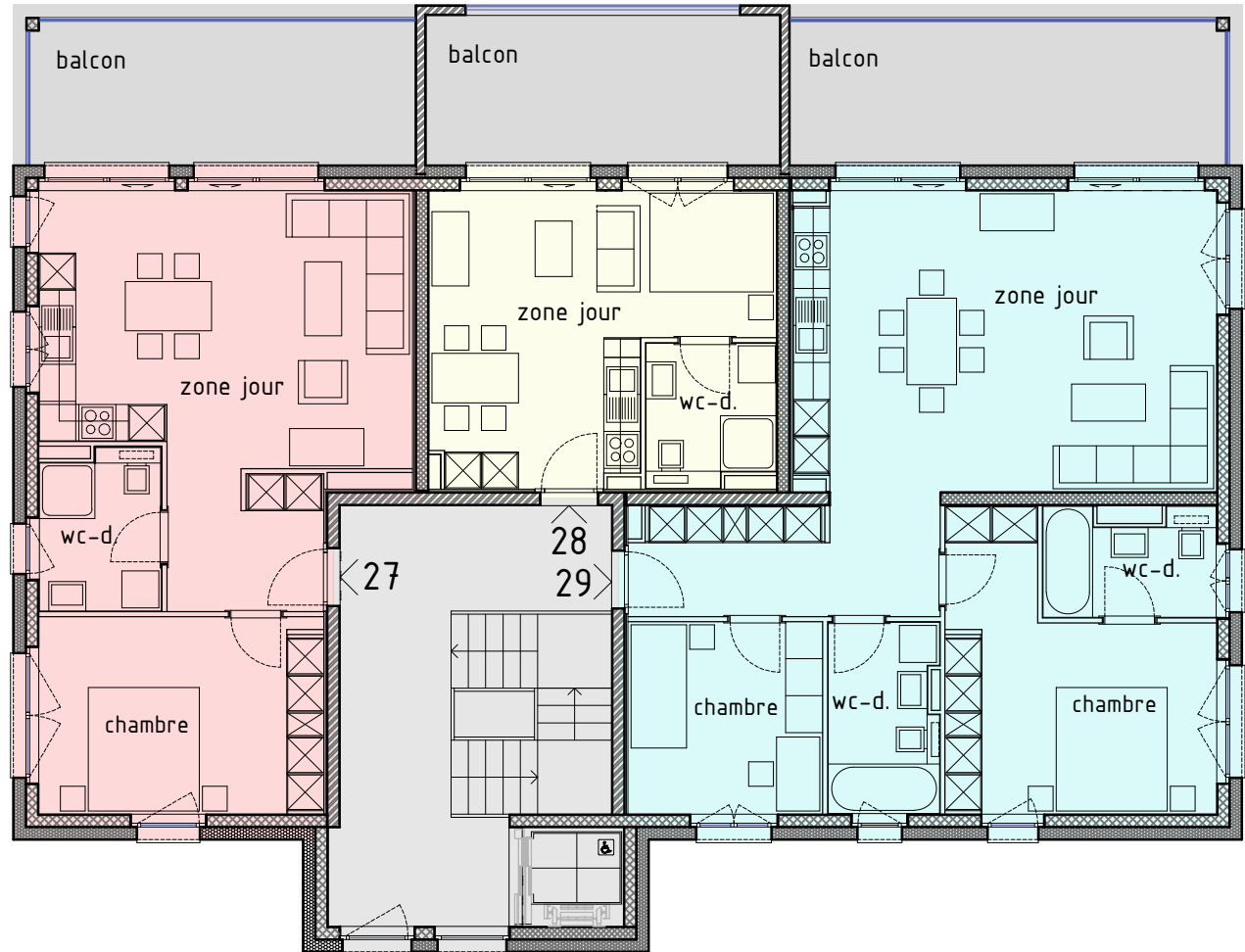
2.5 pièces
surf. brute de plancher 62.20 m²
surf. externe pondérée 7.70 m²
prix de vente 293'580.00 chf

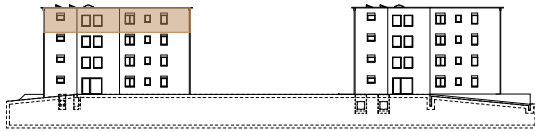
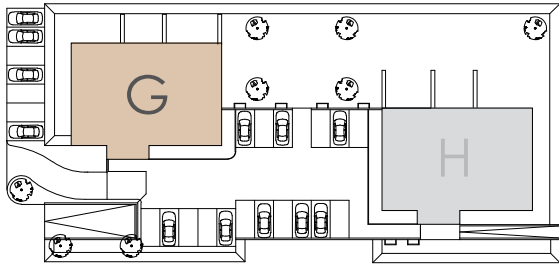
appartement 28

1.5 pièces
surf. brute de plancher 30.80 m²
surf. externe pondérée 7.40 m²
prix de vente 160'440.00 chf

appartement 29

3.5 pièces
surf. brute de plancher 92.00 m²
surf. externe pondérée 8.70 m²
prix de vente 422'940.00 chf





G - attique

appartement 30

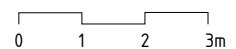
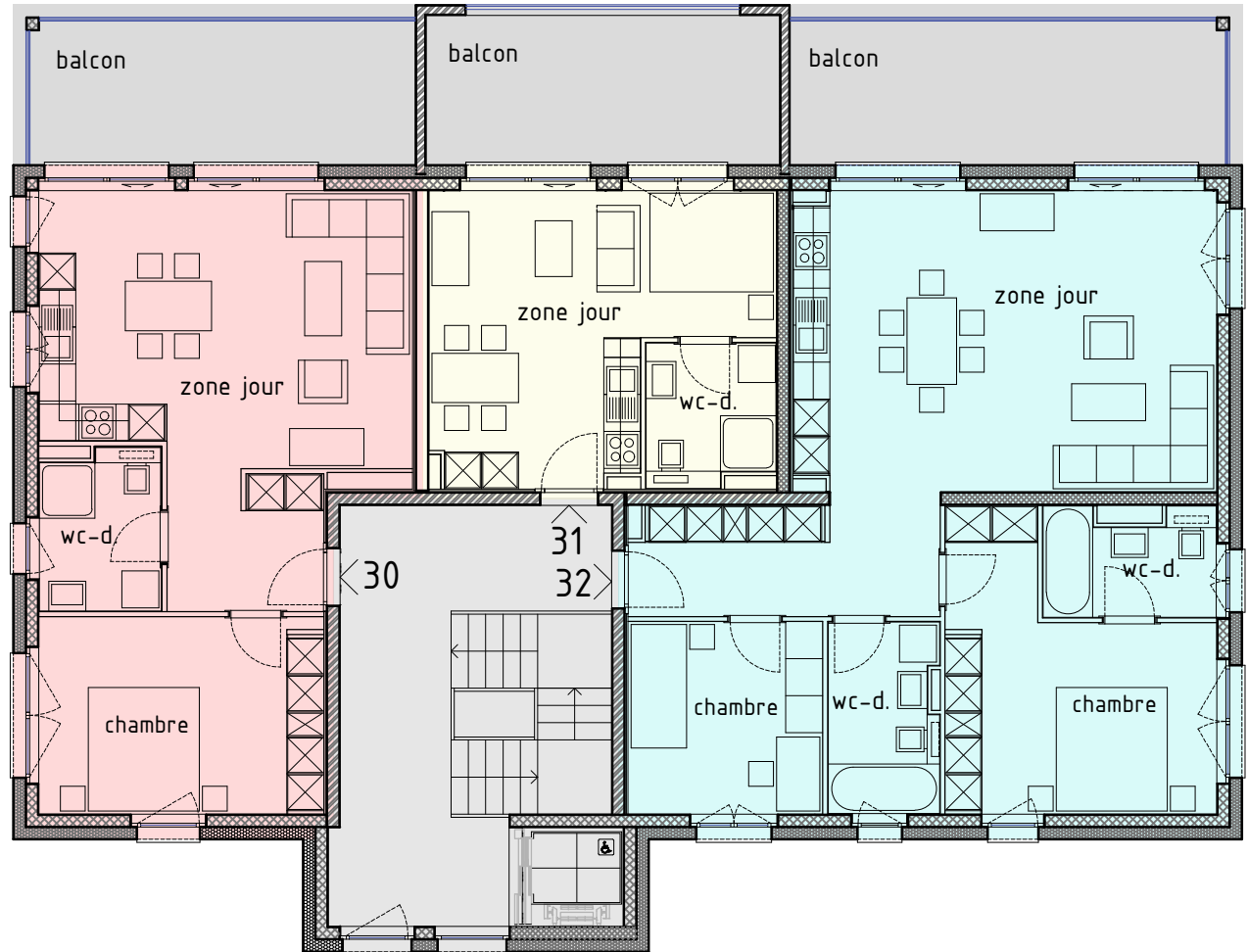
2.5 pièces
surf. brute de plancher 62.20 m²
surf. externe pondérée 7.70 m²
prix de vente 314'550.00chf

appartement 31

1.5 pièces
surf. brute de plancher 30.80 m²
surf. externe pondérée 7.40 m²
prix de vente 171'900.00 chf

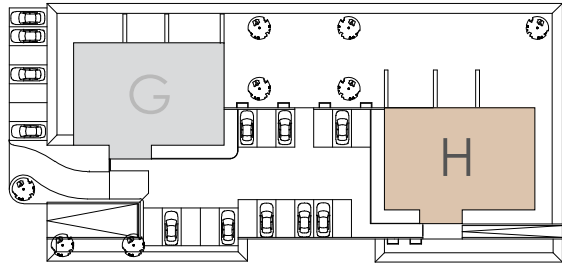
appartement 32

3.5 pièces
surf. brute de plancher 92.00 m²
surf. externe pondérée 8.70 m²
prix de vente 453'150.00chf





Plans d'étages - immeuble H



H - rez-de-chaussée

appartement 51

2.5 pièces
 surf. brute de plancher 62.20 m²
 surf. externe pondérée 20.10 m²
 prix de vente 345'660.00 chf

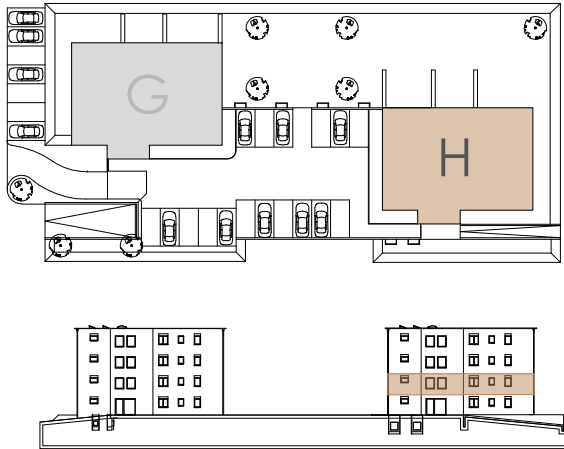
appartement 52

1.5 pièces
 surf. brute de plancher 30.80 m²
 surf. externe pondérée 17.00 m²
 prix de vente 200'760.00 chf

appartement 53

3.5 pièces
 surf. brute de plancher 92.00 m²
 surf. externe pondérée 22.20 m²
 prix de vente 479'640.00 chf





H - 1er étage

appartement 54

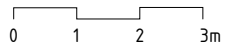
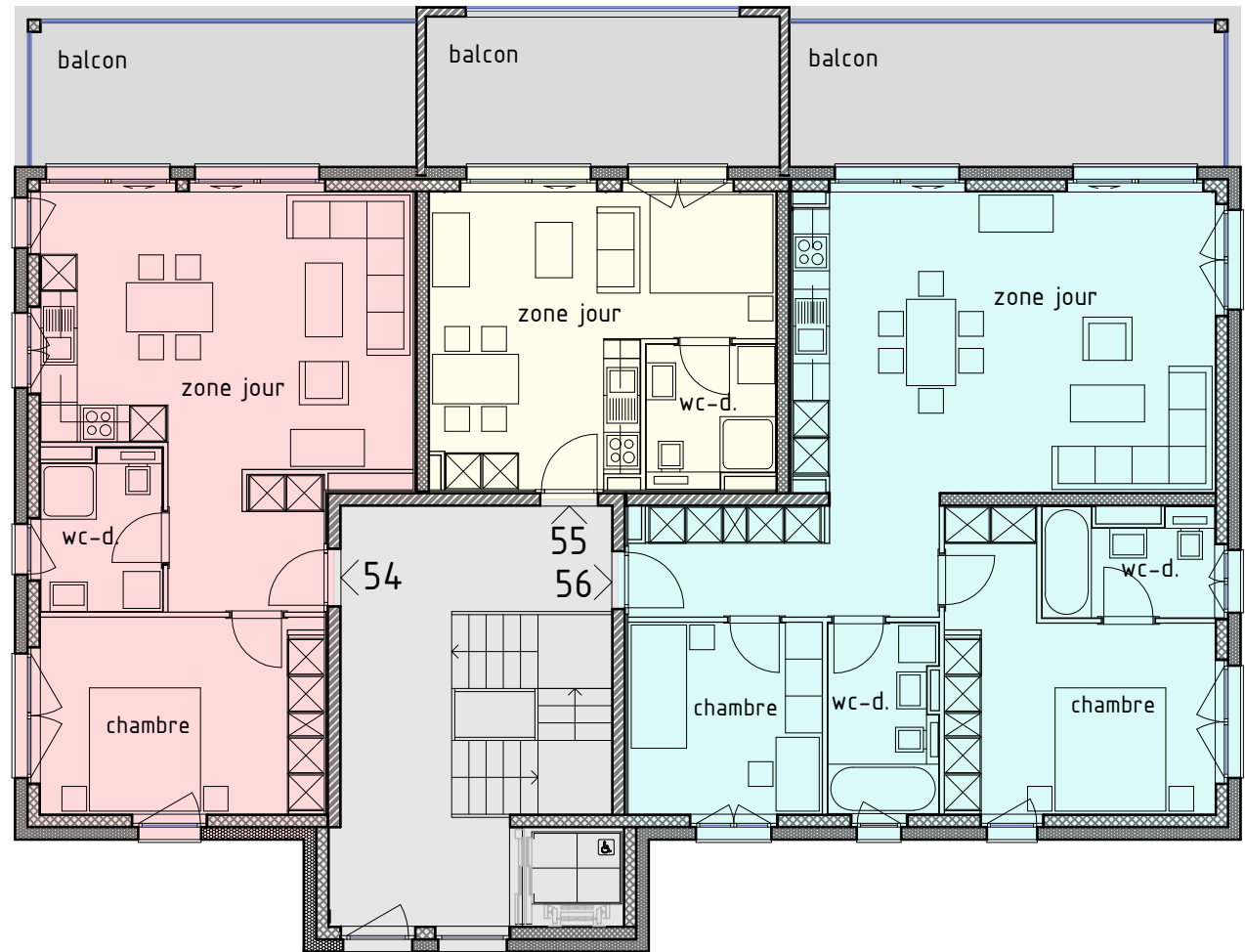
2.5 pièces
surf. brute de plancher 62.20 m²
surf. externe pondérée 7.70 m²
prix de vente 293'580.00 chf

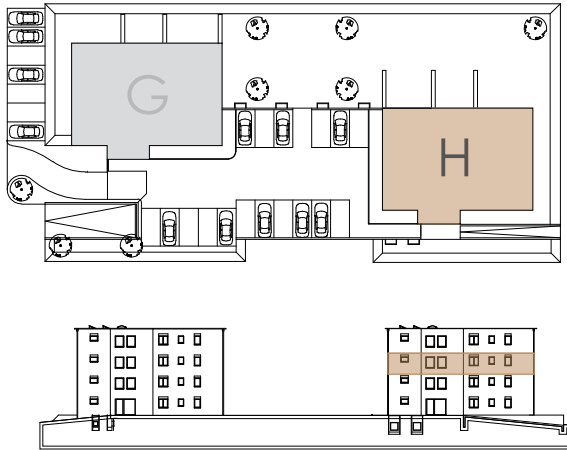
appartement 55

1.5 pièces
surf. brute de plancher 30.80 m²
surf. externe pondérée 7.40 m²
prix de vente 160'440.00 chf

appartement 56

3.5 pièces
surf. brute de plancher 92.00 m²
surf. externe pondérée 8.70 m²
prix de vente 422'940.00 chf





H - 2ème étage

appartement 57

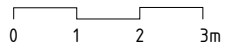
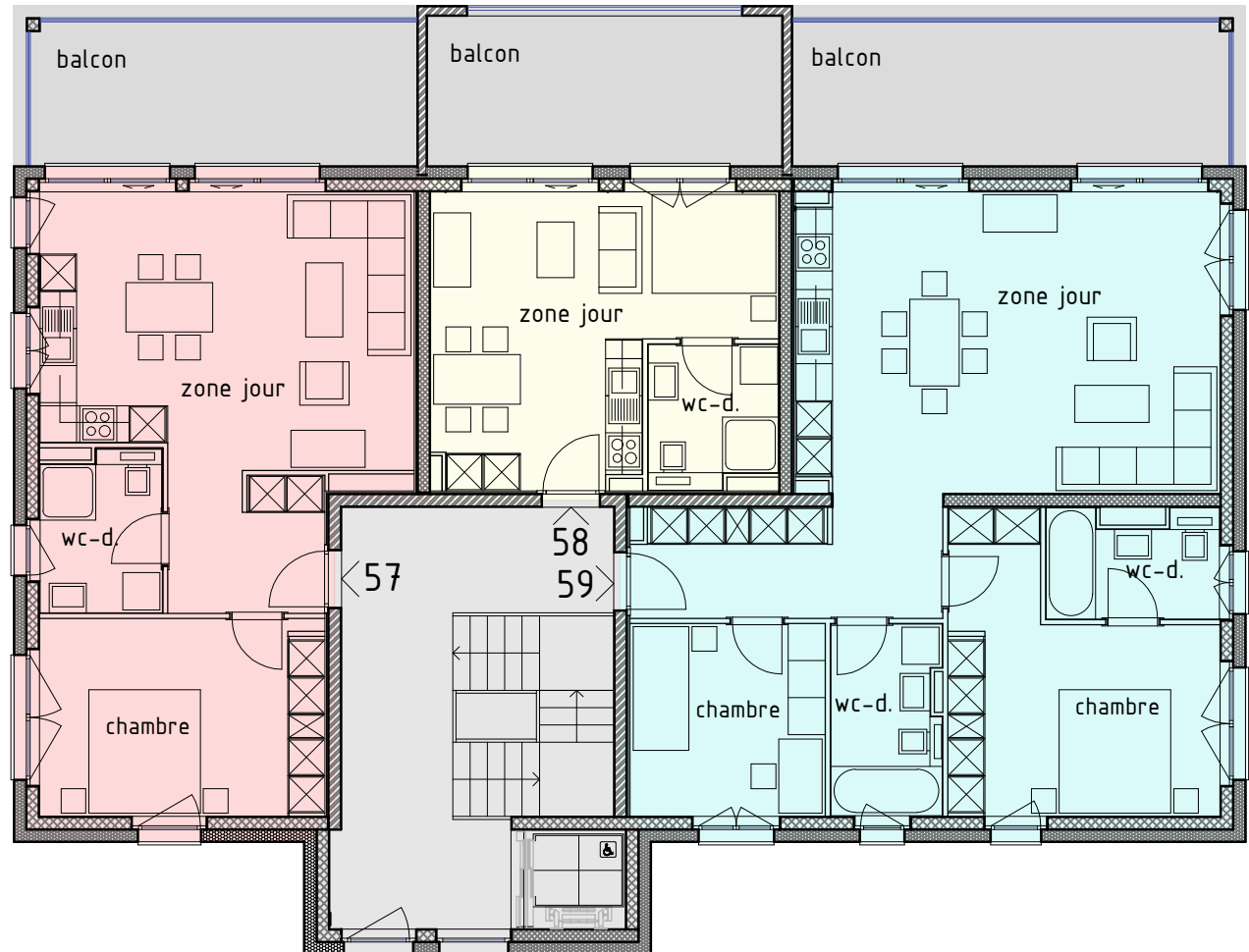
2.5 pièces
surf. brute de plancher 62.20 m²
surf. externe pondérée 7.70 m²
prix de vente 293'580.00 chf

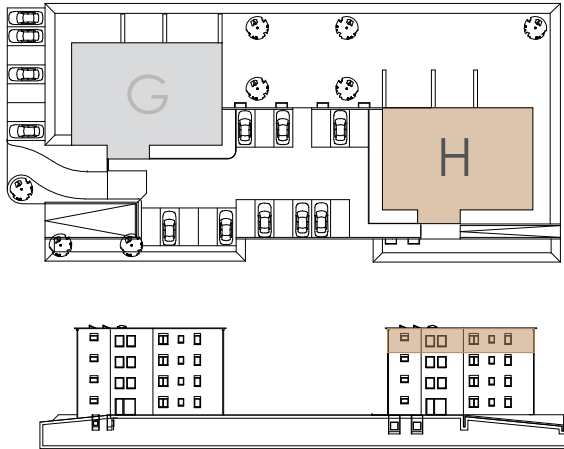
appartement 58

1.5 pièces
surf. brute de plancher 30.80 m²
surf. externe pondérée 7.40 m²
prix de vente 160'440.00 chf

appartement 59

3.5 pièces
surf. brute de plancher 92.00 m²
terrasse 8.70 m²
prix de vente 422'940.00 chf





H - attique

appartement 60

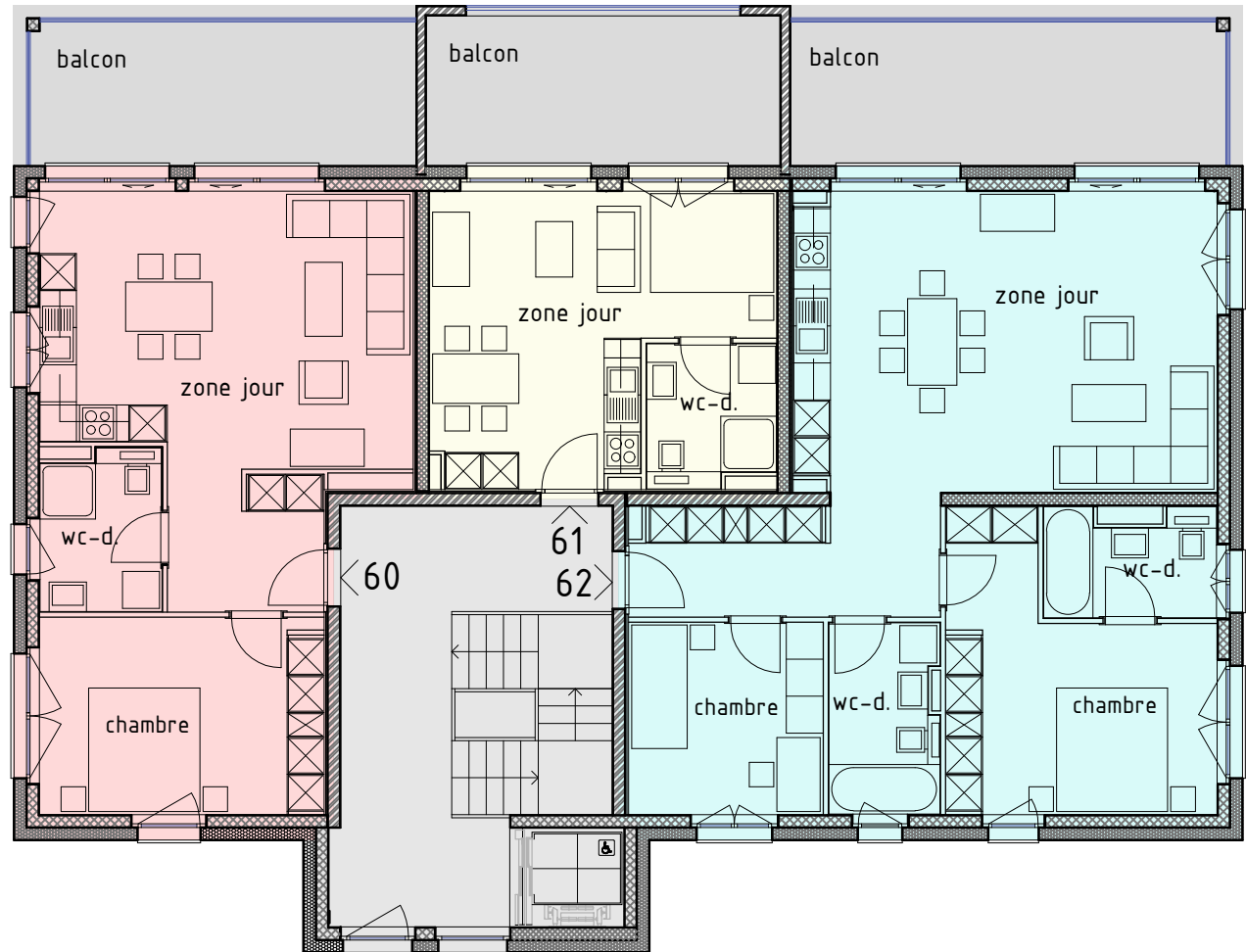
2.5 pièces
surf. brute de plancher 62.20 m²
surf. externe pondérée 7.70 m²
prix de vente 314'550.00 chf

appartement 61

1.5 pièces
surf. brute de plancher 30.80 m²
surf. externe pondérée 7.40 m²
prix de vente 171'900.00 chf

appartement 62

3.5 pièces
surf. brute de plancher 92.00 m²
surf. externe pondérée 8.70 m²
prix de vente 453'150.00 chf



Descriptif de l'objet

DESCRIPTIF DE CONSTRUCTION

IMMEUBLES « LES JARDINS DU RHÔNE G-H » A 1994 APROZ

I. TRAVAUX D'EQUIPEMENT & EXCAVATION

L'installation de chantier comprendra toutes les machines et l'outillage propres à assurer une exécution rapide et rationnelle des travaux de construction. Sont compris dans ce poste, l'amenée du courant fort pour l'alimentation du tableau électrique provisoire, y compris la consommation jusqu'à la pose des tableaux et des compteurs définitifs dans chaque immeuble. Les aménagements sanitaires nécessaires, soit : vestiaire, réfectoire, latrines, conformément aux prescriptions du DTP. Installation d'une prise d'eau provisoire, avec raccordement sur le domaine public (robinet d'alimentation « chèvre »). Banquetage nécessaire à l'implantation des bâtiments par le géomètre. Contrôle des points d'implantation par le géomètre selon les exigences du permis de construire et du service technique de la Commune. Fermeture complète du périmètre de construction avec des barrières de type « Haras » de 200 cm de hauteur. Deux portails d'accès au chantier seront mis en place.

Enlèvement de la couche de terre végétale sur les périmètres de construction. Excavation des infrastructures du projet, évacuation de la terre à la décharge de l'entrepreneur, sur une profondeur d'environ 150 cm. Stabilisation des parois, si nécessaire, avec des coffrages adaptés aux travaux et aux profondeurs de terrassement, selon les données fournies par l'ingénieur civil.

Exécution de l'ensemble des travaux de viabilisation de la parcelle, et notamment les travaux liés aux déplacements des infrastructures des bâtiments voisins ; soit les canalisations d'eaux usées et d'eaux claires, les canalisations électriques et du téléphone en collaboration avec les services adéquats (communaux et privés).

Excavation et remblayage des fouilles en tranchée pour introductions des services communaux suivants : canalisations d'eau clair, d'eau usée, d'eau potable, d'électricité, télévision et téléphone.

Remblayage à la machine et à la main sur le pourtour des zones constructives avec du remblai non gélif. Les autres surfaces d'exploitation du projet seront traitées avec un enduit bitumineux pour le tracé des circulations des véhicules et de pavés drainants pour les zones de parking extérieures.

II. INFRASTRUCTURES, STRUCTURES, FONDATIONS ET DIVERS

Fourniture et pose de chambres de contrôle de diamètres 80 et 100 cm, profondeur max. 150 cm, avec couvercle carrossable et inodore (eaux usées, eaux claires & services). Récolte des eaux pluviales des toitures terrasses et descentes d'eaux pluviales des bâtiments A & B, aboutissant aux collecteurs privés sur l'extérieur de l'enveloppe des bâtiments. Fourniture et pose de sacs coupe-vent en béton au pied des descentes d'eaux pluviales.

Radier général en béton armé pour les sous-sols de tous les bâtiments (sans pente). Asphaltage des surfaces attribuées au accès extérieurs et au parking intérieur des immeubles. Parois porteuses d'infrastructure en béton armé, y compris enveloppe du parking souterrain. Parois porteuses des superstructures des bâtiments A à B, mixtes, composées de parois en plots de ciment et de parois en béton armé. Calculs des armatures et résistances des ouvrages par l'ingénieur civil.

Enduits d'apprêt de marque « BARAPREN », ou similaire, sur faces enterrées des éléments porteurs d'infrastructure. Fourniture et pose d'un isolant drainant de type « goXPSdrain », ou similaire, sur le pourtour des parois d'infrastructure (parties enterrées).

Dalles pleines de 22 à 24 cm d'épaisseur sur l'ensemble des niveaux des bâtiments en béton armé, vibrées, dosage en ciment : CP 350 kg/m³, armatures en acier selon calculs statiques de l'ingénieur.

Descriptif de l'objet

III. MENUISERIE EXTERIEURE

Fenêtres double vitrages oscillo/battantes en PVC de couleur blanche. Isolant sur le pourtour des portes - fenêtres et des fenêtres en mousse de polyuréthane, appliqué à la bombe à air comprimé. Vantaux fixes et pivotants, selon plans, espagnolettes entaillées. Cadre ouvrant, ép. 84 mm env., bâti dim. 84/75 mm, avec vitrage isolant 4/16/4/16/4, valeur U = 0.90 W (m2K) Fenêtres et portes - fenêtres avec gaz intérieur de type « Thermos Low-e Argon ». Battue, contre-battue, chicane et renvoi d'eau en aluminium. Pièces d'appui des fenêtres en tôle d'aluminium. Poignée de fenêtre et cache - ferrements en PVC blanc.

Portes - fenêtres oscillo/battantes, selon plans. Fermeture avec poignée à l'intérieur, 3 positions, sans fermeture et sans poignée à l'extérieur. Portes d'entrée extérieures des bâtiments en PVC - métal (avec parties vitrées), selon la gamme proposée par le M.O. Couleur au choix du Maître de l'ouvrage.

Ferrements et poignées extérieurs en aluminium ou en métal éloxé, selon choix proposés par le M.O.

IV. INSTALLATIONS SANITAIRES, CHAUFFAGE & VENTILATION

Branchement au réseau d'eau sanitaire de la commune au moyen d'un tuyau enterré en polyéthylène de 56 mm de diamètre pour chaque immeuble, y compris robinet d'arrêt, compteur et réducteur de pression. Les branchements s'effectueront à l'intérieur des locaux techniques. Distributions intérieures, selon plans du bureau technique, à toutes les batteries sanitaires, en eau chaude et en eau froide ; sauf pour les machines à laver la vaisselle, uniquement en eau froide.

Les canalisations de distribution d'eau sont en inox ou en polyéthylène réticulé de 10 à 16 mm d'épaisseur, y compris tous les raccords. La distribution intérieure sera réalisée en apparent dans les locaux techniques au sous-sol. En encastré dans les meubles de cuisine et les meubles

sanitaires. En enrobé (dalle) ou en encastré (cloisons) pour tous les autres locaux sanitaires.

La distribution s'effectuera selon deux modes : a) par pieuvre b) par piquage. Les appareils sanitaires livrés sont de couleur blanche. Le type et les modèles seront proposés par le Maître de l'Ouvrage (M.O.) d'après les collections proposées exclusivement par la société Deco-Bat SA à 1964 Conthey, et selon la représentation graphique indiquée sur les plans de présentation (échelle 1/100ème).

Les batteries sanitaires sont toutes de type mélangeuse selon proposition du Maître de l'ouvrage (M.O.).

Toutes les vis, raccords, robinets d'arrêt, et siphons sont compris dans le prix global de l'appartement et adaptés aux appareils sanitaires choisis.

Les accessoires et les meubles de bain seront choisis dans la collection proposée par le Maître de l'ouvrage (M.O.).

BUDGET PROPOSE PAR LE MAITRE DE L'OUVRAGE POUR LA FOURNITURE.

Fourniture visible à l'exposition permanente du groupe Déco-Bat SA

- Appartement de 1 ½ pièces - 1 salle d'eau :
WC, lavabo, meuble pharmacie, baignoire/douche : **CHF 4'200.00 TTC**

- Appartement de 2 ½ pièces - 1 salle d'eau :
WC, lavabo, meuble pharmacie, baignoire/douche : **CHF 4'500.00 TTC**

- Appartement de 3 ½ pièces - 2 salles d'eau :
WC, lavabo, meuble pharmacie, baignoire/douche : **CHF 8'500.00 TTC**

Le mode de production d'eau chaude sanitaire et le chauffage s'effectueront au moyen d'une pompe à chaleur (air - eau), avec tous les accessoires, vase tampon et chauffe-eaux couplés également à une alimentation électrique. L'ensemble du dispositif sera relié à une sonde de température extérieure de type FSW. Tout le système de chauffage fera l'objet d'un concept de « contracting énergétique » pour l'exploitation et l'entretien des installations complètes. Une fois la remise des bâtiments effectuée par le maître de l'ouvrage aux copropriétaires, ceux-ci administreront (par l'intermédiaire de leur administrateur) eux-mêmes les relations entre le contractant et la PPE.

Descriptif de l'objet

La distribution de chaleur dans les appartements sera réalisée au moyen de tubes « Metalplast 12/16 mm PE-RT/ALU//PE-RT » enfouis dans la chape ciment ; les tubes utilisés sont en composite « stableflexible » sans diffusion d'oxygène.

Tuyauterie de distribution en Geberit Mapress, tubes en acier carbone galvanisé à l'extérieur. Réglage de la chaleur par zones habitables et comptage de chaleur par appartement. Chaque logement sera équipé de sondes de température conformément aux normes en vigueur.

Les locaux sanitaires ne possédant pas d'ouverture directe sur l'extérieur seront équipés d'un ventilateur individuel, temporisé, enclenché en même temps que la lumière.

Le déclenchement sera retardé par un relais installé dans le ventilateur. L'air vicié sera évacué en toiture.

Le type d'appareil choisi par le M.O. est un ventilateur de type « Limodor MHB3 », ou similaire, de couleur blanche. Ventilateur à extraction avec clapet antiretour automatique et hermétique, isolation phonique et filtre d'aspiration, Caisson plastique avec protection coupe-feu.

L'évacuation de l'air vicié des cuisines sera effectuée directement par gaines de ventilation métalliques, en toiture.

V. INSTALLATIONS ELECTRIQUES

L'installation comprend notamment les éléments suivants :

- tableau électrique principal par bâtiment.
- protection des circuits
- liaisons équipotentielles - circuit de terre
- raccordement de l'éclairage commun et privé, du chauffe-eau, de la production de chaleur, des machines à laver et à sécher (buanderies au sous-sol), des appareils de cuisson, des prises électriques dans tous les locaux habitables et inhabitables, selon les plans de construction du bureau technique en électricité, à l'échelle 1/50ème.

Les bâtiments seront équipés de la toute nouvelle technologie Swisscom / SEIC. Chaque appartement sera équipé en prises multimédia. Ces raccordements sont prévus dans tous les séjours des appartements.

Toutes les conduites sous tubes « SYMALEN » seront noyées ou fixées dans les parois et les dalles. Equipement électrique de la construction et des logements :

LOCAUX COMMUNS

Chaufferie : 1 interrupteur, 1 plafonnier (avec luminaire), 1 prise s/interrupteur, 1 raccordement pour la pompe à chaleur (PAC air -eau), 1 raccordements pour le chauffe -eau. Local technique, dépôt & buanderie : 1 interrupteur, 1 plafonnier (avec luminaire), 1 prise s/interrupteur, 1 prise double pour machines à laver et à sécher « industrielles » pour la buanderie.

Entrée des immeubles : spots LED encastrés dans auvent en béton, 1 détecteur IR sur minuterie.

Terrasses communes et circulations extérieures : mâts lumineux avec éclairage LED sur cheminements et zones d'activités communes. Eclairages équipés de sondes crépusculaires.

LOGEMENT

Entrée : 1 point lumineux, 1 interrupteur schéma III.

Séjour : 1 plafonnier, 1 interrupteur, 1 prise s/interrupteur, 2 prises triples (dont 1 MM).

Salle à manger : 1 interrupteur, 1 plafonnier, 1 prise s/interrupteur, 1 prise triple

Cuisine : 1 plafonnier, 1 interrupteur, 1 prise s/interrupteur, 1 prise triple sur plan de travail, 1 prise frigo - congélateur, 1 prise hotte de ventilation, raccordement des plaques vitrocéramiques, raccordement du four à chaleur tournante, 1 prise pour le lave-vaisselle.

Chambres enfants : 1 plafonnier, 1 interrupteur, 1 prise s/interrupteur, 2 prises triples (dont 1 MM)

Chambre-parents : 1 plafonnier, 1 interrupteur, 1 prise s/interrupteur, 3 prises triples (dont 1MM)

Salle de bain : 1 interrupteur (combiné avec la ventilation), 1 raccordement

Descriptif de l'objet

meuble sanitaire, 1 prise rasoir (éventuellement intégré dans le meuble pharmacie).

Prises 380 V : cuisinière prise 380V/10A, fours prises 380V/10A.

Sonnerie : 1 poussoir sonnette avec étiquette à l'extérieur de l'appartement, à proximité de la porte d'entrée principale, 1 gong dans le hall d'entrée.

Interphone : fourniture et pose d'un interphone intérieur encastré, main libre, système à deux conducteurs avec poussoir de déverrouillage de gâche CI22.

Téléphone et télévision : depuis le coffret d'introduction Swisscom / SEIC, ligne pour un équipement multimédia. Emplacement dans les séjours.

Stores à lamelles : commande des stores par télécommande infrarouge dans les séjours et cuisines uniquement. Par manivelles dans les chambres à coucher et les sanitaires.

VI. AGENCEMENT DE CUISINE, BUANDERIE

Fourniture et pose d'un agencement de cuisine selon plans détaillés du cuisiniste et de l'architecte et selon modèles de la collection choisie par le Maître de l'ouvrage. Sont compris dans l'agencement de cuisine les appareils électriques suivants :

- armoire frigorifique et de congélation
- une plaque chauffante avec quatre feux (ou deux feux pour les studios) en vitro céramique
- un four à chaleur tournante
- un lave-vaisselle
- une hotte de ventilation

BUDGET PROPOSE PAR LE MAITRE DE L'OUVRAGE POUR LA FOURNITURE ET LA POSE

Fourniture visible à l'exposition permanente du groupe Déco-Bat SA

- Appartement de 1 ½ pièces :	CHF 6'500.00 TTC
- Appartement de 2 ½ pièces :	CHF 7'000.00 TTC
- Appartement de 3 ½ pièces :	CHF 10'000.00 TTC

Fourniture et pose d'un « bac à laver » de type « ROMAY » ou similaire, avec robinetterie, dans la buanderie commune. Alimentation en eau chaude et froide du bac, en eau froide uniquement pour la machine à laver le linge. Fourniture et pose d'une machine à laver le linge et d'une machine à sécher le linge, par buanderie d'immeuble, dans la collection proposée par le Maître de l'ouvrage. Ces machines à pré paiements seront adaptées à une utilisation commune pour des immeubles en PPE et /ou en location.

VII. CARRELAGES, FAIENCES ET CHAPES

Il est prévu du carrelage dans les surfaces de circulation de la zone jour (entrée, dégagements et circulations verticales communes – escaliers & couloirs), ainsi que dans le séjour, la cuisine, la salle à manger et les salles d'eau.

Les faïences sont prévues sur les parois des salles d'eau et sur l'entre meuble du bloc de cuisine. Le Maître de l'ouvrage fournira un choix au client, selon ses collections. Tous les enduits de fixation, de jointoiment, y compris les joints souples (silicone) et les baguettes de finition (Schlüter ou similaire) sont compris dans le prix global de vente des appartements. Les zones de circulation horizontales et verticales communes (escaliers, dégagements, entrées principales et couloirs) seront carrelées au sol, avec plinthes en carrelage correspondantes.

Carrelage non gélif et anti-dérapant sur les balcons avec joints spéciaux « flex imperméable ».

Descriptif de l'objet

BUDGET PROPOSE PAR LE MAITRE DE L'OUVRAGE POUR LA FOURNITURE

Fourniture visible à l'exposition permanente du groupe Déco-Bat SA

- Appartement de 1 ½ pièces :	
Carrelages :	CHF/m2 30.00 HT
Faïences :	CHF/m2 30.00 HT
- Appartement de 2 ½ pièces :	
Carrelages :	CHF/m2 30.00 HT
Faïences :	CHF/m2 30.00 HT
- Appartement de 3 ½ pièces :	
Carrelages :	CHF/m2 30.00 HT
Faïences :	CHF/m2 30.00 HT

Les prix proposés ci-dessus s'entendent pour la fourniture des carreaux au sol et contre les parois.

Tous les motifs, dessins, frises et autres décors seront facturés en plus-value, à la pièce ou au mètre linéaire (ml).

Fourniture et pose d'une chape en ciment de 70 mm d'épaisseur, armée avec un treillis « Fibermesh » ou similaire. Isolation phonique & thermique croisée, posée sous la chape, épaisseur de 20 mm + 20 mm aux étages. Isolation thermique croisée de 20 mm + 20 mm d'épaisseur au rez-de-chaussée des immeubles, réalisée au moyen de plaques et de rouleaux de polystyrène.

Bande de rive dimensions : 5/120 mm en polystyrène posée sur le pourtour des pièces habitables pour éviter tout pont phonique avec la structure des immeubles.

VIII. FERBLANTERIE, COUVERTURE & ETANCHEITE

Exécution d'une étanchéité bi - couche sur un lé de bitume (pare-vapeur) sur l'ensemble des toitures plates du projet (toiture des bâtiments A à B), y

compris préparation des supports, travaux préliminaires avec la pose d'un primer d'accrochage, relevés et bandes sanitaires en inox. Protection d'étanchéité en feutre non-tissé et pose d'un gravier rond 16 - 32 mm comme finition sur toiture plate.

Les sols finis des terrasses privées au rez-de-chaussée seront traités avec la fourniture et la pose de dalles de béton (lisses ou structurées) sur supports en PVC (taquets de pose réglables).

Les éléments de ferblanterie (chéneaux, descente d'eau pluviale, cape de ventilation, etc...) sont en zinc-titane. Toutes les pièces spéciales (ex : noues, couloirs, fond de chéneau, crochets, garniture de ventilation, coude, bande de serrage, etc...) sont comprises dans le prix global des travaux.

IX. PLATRERIE, PEINTURE & ENDUIS INTERIEURS

Les galandages intérieurs seront montés en plaque de plâtre de marque « ALBA » ou similaire de 80 mm d'épaisseur dans l'ensemble des immeubles. Dans les zones humides (sanitaire) les galandages seront montés en plaques hydrofugées (ALBA vert).

Les parois intérieures de l'enveloppe du bâtiment (murs porteurs) seront enduites au plâtre (env. 10 - 12 mm), lissées et revêtues d'un enduit minéral lisse de type « Q3 ».

Tous les plafonds en béton armé seront enduits au plâtre (épaisseur env. 12 mm) lissés et revêtus d'une peinture blanc mat (mat à plafond).

Les peintures utilisées sur les parois sont des peintures dispersion ; sur les plafonds des peintures à un solvant ; dans les sanitaires de l'émail et sur les éléments métalliques des peintures à deux composants. Avant l'enduit de finition (trois couches) il est prévu un ponçage et une couche d'imprégnation (accrochage) des surfaces à peindre.

Le choix des couleurs s'effectuera selon la gamme des teintes proposée par le Maître de l'ouvrage.

Descriptif de l'objet

X. ISOLATION EXTERIEURE & REVETEMENT DE FACADES

Isolation des parois extérieures en polystyrène expansé de 200 mm d'épaisseur (à confirmer selon calculs de l'ingénieur CVS) type « Marmoran » ou similaire, appliquée par encollage sur la structure porteuse du bâtiment. Jointolement des éléments d'isolation au moyen de scellant acoustique (mortier - colle), y compris la pose d'un treillis en PVC, incorporé au mortier d'enduisage des plaques.

Revêtement final des façades extérieures avec un enduit de marque « MARMORAN » ou similaire ; crépi de finition au silicate extérieur. Surface « ribée » plein, granulométrie 1.5 - 2.0 mm. Teintes à définir avec le Maître de l'ouvrage. Tablettes de fenêtres en inox, thermolaquée selon choix de teinte proposé par le Maître de l'ouvrage.

XI. ARMOIRES ET PENDERIES

Les façades des penderies d'entrée seront équipées de « portes battantes ». Les vantaux seront constitués soit d'un panneau plaqué en bois de 16 mm d'épaisseur. Les boutons d'ouverture des portes seront en aluminium ronds, anodisés.

Les penderies seront entièrement agencées avec rayonnages, barre(s) de penderie, dans la gamme proposée par le Maître de l'ouvrage.

Les faces d'armoires, ainsi que l'intérieur des caisses seront revêtues d'un placage en mélaminé blanc. Le budget pour la fourniture et la pose attribué par le M.O. à sa clientèle est de :

· Prix pour la fourniture et la pose : CHF/ml 650.00 TTC

XII. PORTE DE COMMUNICATION, PORTE PALIERE

Portes de communication intérieure posées sur cadres, faux-cadres et embrasures. Dimensions standards des portes de chambre 80 x 200 cm.

Dimensions standards des portes des locaux sanitaires 80 x 200 cm. Ferrements en métal éloxé, anti - bruits, réglables.

Poignées de porte selon les collections Design & Contemporaine de la société Groupe DécoBat SA. Poignée et rosace séparée en deux éléments distincts pour les portes de communication intérieures. Finitions chromées ou chromées satinées. Entrée = carré de 8 mm. Clé en I.

BUDGET PROPOSE PAR LE MAITRE DE L'OUVRAGE POUR LA FOURNITURE ET LA POSE

Prix pour la fourniture et la pose de porte de communication : CHF/pce 450.00 TTC

Porte palière en bois massif (E130) laqué blanc épaisseur 60 mm env., avec isolation phonique, y compris fiches VX 60 3D, joint dans battue de type « Schallex » ou similaire, posée sur cadre applique en bois massif.

Serrure de type « Glutz » ou similaire, treplane 3R TET, arrondie, canon 60, Kaba 78. Trois clés combinées seront remises par le M.O. à ses clients lors de la prise de possession des locaux.

BUDGET PROPOSE PAR LE MAITRE DE L'OUVRAGE POUR LA FOURNITURE ET LA POSE

· Prix pour la fourniture et la pose de porte E130 : CHF/pce 1'875.00 TTC

XIII. FINITIONS EXTERIEURES

Exécution du pourtour des parkings en bordures de pierres naturelles. Sur les balcons des étages, le sol sera traité en carrelage non gélif. Modèles et dimensions selon choix des collections proposées par le Maître de l'ouvrage (prix pour la fourniture CHF/m2 35.00 TTC) Stores à lamelles, électriques, dans caissons extérieurs pour toutes les pièces habitables des zones jours (exclusivement). Lames VR90 ou similaire, empilables. Stores à lamelles (dito ci-dessus) pour la zone nuit et les salles d'eau avec mécanisme manuelle.

Descriptif de l'objet

Mise à disposition d'un parking extérieur et intérieur aménagé. Chaque place de parking sera tracée et numérotée selon les plans d'exécution de l'architecte. Le revêtement des places extérieurs du parking sera exécuté en pavés drainants, les places intérieures seront asphaltées.

· Budget pour plantations et arbustes **CHF 15'000.00 TTC**

Fourniture et pose de barrières de balcons en verre « securit » selon plans de détail de l'architecte. Toutes les fixations à la structure du bâtiment seront traitées anti -rouille.

XIV. DIVERS

Le nettoyage final des bâtiments (et de chaque appartement) est compris dans le prix global du contrat d'entreprise général.

Un ensemble de boîtes à lettres (24 boîtes - 1 groupe de 12 par bâtiment) sera posé à l'entrée de chaque immeuble (protégé des intempéries) avec clé combinée à chacun des logements.

F & P d'un interphone à l'entrée de chaque immeuble, relié à chaque logement, avec ouverture de la porte palière à distance.

Fourniture et pose d'une clôture (treillis) sur le pourtour de la propriété, y compris les poteaux de support (sans portail), selon le choix proposé par le Maître de l'ouvrage (voir plan aménagements extérieurs).

Mise en place d'une aire de jeux pour les enfants à l'intérieur du complexe immobilier, selon exigences communales et cantonales. Aménagements selon plan et descriptif à transmettre ultérieurement par le Maître de l'ouvrage.

F & P de panneaux thermiques sur chaque toiture d'immeuble, reliés aux installations techniques au sous-sol, contribuant à un apport énergétique complémentaire. Mise en place d'un ascenseur par immeuble, accessible aux personnes à mobilité réduite, desservant chaque niveau. Caractéristiques techniques : marque OTIS (ou similaire), 630 kg max. 8 personnes.

Mise à disposition d'une cave en sous-sol pour chaque logement, ainsi que de deux locaux : pour l'entreposage du matériel de réserve et du matériel pour la conciergerie.

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

Les prestations suivantes font également partie du montant du contrat d'entreprise, soit :

Les travaux d'équipement de la parcelle, les canalisations des services (électricité, téléphone, eau potable, télécommunications) menant au domaine public, les canalisations extérieures (eau usées et eaux claires), les travaux préparatoires tel que le défrichage de la parcelle, tous les travaux d'aménagements extérieurs (selon plans d'enquête), les extincteurs, les exutoires de fumée ou autre moyen de protection incendie. Les honoraires pour les études de l'architecte, de l'ingénieur civil et pour toutes les autres études techniques en relation avec la construction du bâtiment (CFC 1 & 4)

DISPOSITIONS FINALES

Soucieux de sans cesse améliorer la qualité de ses constructions, la société GEX ENTREPRISE GENERALE SA se réserve le droit d'apporter des modifications à ce projet et à ce descriptif technique ; ceci, sans pour autant diminuer les prestations offertes et la qualité de la construction.

Le bâtiment devra répondre aux critères « MINERGIE » selon les données du permis de construire.

GEX ENTREPRISE GENERALE SA informe sa clientèle que tous les choix des matériaux de finition intérieure sont visibles à l'exposition permanente de 1964 Conthey (pendant les heures d'ouverture conventionnelles). **Le groupe Déco-Bat SA est le fournisseur exclusif de ces matériaux de construction.**